

**HONORAIRES DE TRANSACTIONS TTC
 MAXIMUM A LA CHARGE DU MANDANT
 POUR LES MISSIONS DE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES**

*En vigueur à compter du 1^{er} novembre 2025

	Mandat de vente
Garage	3 500 €
0 - 50.000 €	5 500 €
50.001 € - 80.000 €	11 %
80.001 € - 120.000 €	10 %
120.001 € - 180.000 €	9 %
180.001 € - 220.000 €	8 %
220.001 € - 300.000 €	7 %
300.001 €- 400.000 €	6 %
> 400.001€	5,5%

**HONORAIRES DE TRANSACTION HT MAXIMUM A LA CHARGE DU MANDANT OU DU MANDATAIRE POUR LES MISSIONS DE
 TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES COMMERCIALES ET PROFESSIONNELLES**

DE	1 €	150.001 €	300.001 €	500.001 €	Avec un	(*)
A	150.000 €	300.000 €	500.000 €	MINIMA	ESTIMATION
HONORAIRES AGENCE HT (TVA à 20 %) en pourcentage du prix net vendeur						
FONDS DE COMMERCE	8.50 %	7.50 %	6 %	5 %	5.000 €	350 €
DROIT AU BAIL	8,50 %	7.50 %	6 %	5 %	5.000 €	350 €
MISE EN LOCATION	3 mois de loyer (2 à charge locataire, 1 bailleur)				3.000 €	200 €
MURS COMMERCIAUX	7 %	6 %	5 %	5 %	5.000 €	500 €
MURS ARTISANAL INDUSTRIEL	7 %	6 %	5%	5 %	5.000 €	500 €

(*) : Gratuite en cas de mandat.

HONORAIRES DE GESTION IMMOBILIÈRE
HONORAIRES HT
 A la charge du mandant pratiqués pour les missions de
 gestion immobilières.
 Un mois de loyer HT, hors charges
 Honoraires à la charge du mandant, pour les missions de
 gestion immobilières

	Mandat Success
Lot de copropriété ou maison individuelle	6,5 % HT (soit 7,8 % TTC)
Immeuble en bloc	8,5 % HT (soit 10,2 % TTC)

CHAQUE AGENCE EST FINANCIÈREMENT ET JURIDIQUEMENT INDÉPENDANTE